



CFDD INFO

Bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable

Février 2005 – nr 22 ([version-pdf sur le site](#))

Contenu

[1. Avis pour l'évaluation annuelle de la politique fédérale de développement durable](#)

[2. Activités des groupes de travail](#)

[3. Rapport annuel 2004 et suivi des avis par le gouvernement](#)

1. Avis pour l'évaluation annuelle de la politique fédérale de développement durable

Cet avis a été demandé par le gouvernement fédéral. Dans l'accord gouvernemental de 2003, il est stipulé que le Conseil des ministres examinera chaque année les progrès réalisés en matière de politique de développement durable, sur base entre autres des rapports de développement durable de la Task Force DD (Bureau Fédéral du Plan), du rapport de la CIDD sur la mise en oeuvre du plan de développement durable et d'un avis du CFDD. Dans son avis, le CFDD se limite, en grande partie, à une appréciation de la politique globale et du cadre institutionnel prévu pour le développement durable dans notre pays. L'avis est par conséquent plus large qu'une évaluation de la politique de développement durable menée durant l'année écoulée. Il n'aborde cependant pas en détail la situation ni les politiques mises en oeuvre dans des domaines spécifiques.

Une ligne de force importante de l'avis est qu'au niveau des procédures et des institutions, notre pays marque des points, mais que cela ne se traduit pas suffisamment dans la politique opérationnelle. Dans la pratique, le concept de développement durable n'est pas (toujours) le fil conducteur des politiques menées dans les différents secteurs et domaines. Le vaste *ownership*, indispensable pour enregistrer de réels progrès, est encore trop peu présent dans la politique, l'administration et la société: l'approche transversale inhérente au développement durable se heurte encore trop souvent à des résistances parce qu'elle est contraire à l'approche traditionnelle et aux intérêts établis.

Le CFDD est conscient qu'il faut du temps pour faire adopter une nouvelle orientation et une autre approche. Le conseil insiste toutefois auprès du gouvernement pour que ce dernier poursuive ses efforts afin de faire du développement durable une priorité dans les différents domaines et institutions dont il a la charge. Outre cette intégration "horizontale", une intégration "verticale" est également capitale: une meilleure coordination entre les différents niveaux de pouvoir et surtout entre le régional et le fédéral serait profitable pour la cohérence et l'efficacité de la politique de développement durable. Le CFDD invite dès lors tous les intéressés à s'engager réellement en faveur de la stratégie nationale de développement durable (SNDD), actuellement en préparation.

Cette SNDD devrait également mener à un tableau de bord, réunissant une gamme d'indicateurs destinés à mesurer des progrès réalisés en matière de développement durable. Le conseil estime qu'une grande attention doit y être prêtée: un tableau de bord d'indicateurs constitue la condition indispensable pour être à même d'évaluer correctement la situation réelle, d'identifier les tendances non-durables, d'élaborer des scénarios d'avenir, de fixer des objectifs, d'évaluer l'impact des mesures (évaluation de l'effet) et de communiquer efficacement à propos du développement durable.

Le conseil souligne qu'il est également fondamental de définir des instruments, des moyens, des délais et des responsabilités pour réaliser les objectifs de développement durable. Sans ce contenu concret, la politique se limite à formuler des intentions et le fossé d'implémentation, sur lequel le CFDD a déjà à maintes reprises attiré l'attention, s'élargira de plus en plus. Dans ce cadre, l'élargissement de la base sociétale pour la politique de développement durable dans notre pays devrait être une préoccupation importante. Cela implique qu'il faut consentir des efforts pour impliquer activement le citoyen et ses organisations et communiquer le concept de développement durable à un large public. Un *leadership* politique peut jouer ici un rôle important.

Cet avis a été adopté de manière consensuelle par l'Assemblée Générale du CFDD le 3 février dernier. Cliquez ici pour le texte complet: <http://www.frdo.be/fr/pubfr/avis/2005a01f.pdf>

[Retour au contenu](#)

Activités des groupes de travail

Groupe de travail stratégies de développement durable

L'avis sur la politique fédérale en matière de développement durable étant adopté (voir 1.), le groupe de travail se lance dans le suivi de la révision de la stratégie Européenne pour le développement durable, qu'elle avait déjà traitée dans son avis publié fin octobre de l'année passée. Dans ce cadre, la révision de la stratégie de Lisbonne lors du Sommet de Printemps fin mars sera également abordée.

Groupe de travail Energie et climat

Après un premier avis publié fin de l'année passée, le groupe de travail Energie et climat continuera ses travaux sur une stratégie de prévention des changements climatiques "Post 2012". Il s'agit maintenant d'approfondir la partie "consommer et produire de l'énergie autrement" et d'étudier les options de politique énergétique et climatique pour l'Europe et la Belgique. Le deuxième avis "Post 2012" sera remis au ministre de l'environnement, M. Bruno Tobback.

Groupe de travail Relations internationales

Le mois passé, une table ronde sur le « Doha Development Agenda » a eu lieu avec le ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, responsable du dossier de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Suite à cet événement, le ministre a demandé au conseil un avis concernant la problématique de l'OMC, en préparation à la conférence ministérielle de Hong-Kong (décembre 2005). Le groupe de travail commencera bientôt les travaux pour cet avis.

Groupe de travail Normes de Produits

Selon le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, deux ou trois avis sur des AR concernant des produits et un concernant les détergents pourraient être demandés cette année-ci.

Groupe de travail Sensibilisation et Communication

Le groupe de travail organisera le 1^{er} mars un séminaire interne en matière de communication. Ce séminaire pourrait s'avérer utile dans la préparation d'un symposium sur la communication en matière de DD au mois de juin. Ce symposium aura pour objectif d'améliorer la communication du conseil et de ses membres en matière de DD et de parvenir à une meilleure sensibilisation du grand public en matière de DD.

Groupe de travail Recherche scientifique

Le groupe de travail entamera bientôt un avis sur l'impact des changements climatiques (vagues de chaleur et inondations) sur la santé en Belgique, dans le cadre du suivi de la 4^{ème} conférence interministérielle «Environnement et Santé» de Budapest (OMS Europe).

[Retour au contenu](#)

3. Rapport annuel 2004

L'assemblée générale du 3 février 2005 a approuvé le rapport annuel 2004 du CFDD. Ce rapport passe en revue les différents avis émis l'année dernière, avec mention du suivi qui leur a été réservé par le gouvernement. Les autres activités menées et organisées par le CFDD sont également reprises (fora, activités de communication, études, contacts, etc). Le rapport annuel rappelle aussi les objectifs, la composition et le fonctionnement du Conseil et de ses organes (assemblée générale, bureau, groupes de travail et secrétariat). Le document ne contient pas encore le rapport financier, qui sera présenté pour approbation à l'assemblée générale suivante.

Le rapport annuel et le suivi des avis par le gouvernement seront disponibles sur notre site www.cfdd.be fin de la semaine prochaine

[Retour au contenu](#)

Le CFDD INFO est le bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD). Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.

La reproduction d'articles du CFDD INFO avec mention de la source est autorisée.

Adresse : rue Ernest Blérot 17, 1070 Bruxelles (Belgique)

Téléphone : +32-2-743 31 50

Fax : +32-2-743 31 59

mail@frdo-cfdd.be

<http://www.frdo-cfdd.be>

Si vous n'avez pas reçu ce bulletin d'information directement dans votre mailbox et si vous souhaitez vous y abonner gratuitement, il suffit d'envoyer un e-mail avec comme sujet « abonnement » à l'adresse ci-dessus, avec mention du nom, de l'organisation (facultatif), de l'adresse et de l'adresse mail. Merci d'indiquer également la langue dans laquelle vous désirez le recevoir (FR ou NL). Si vous ne désirez plus recevoir le *CFDD INFO*, il suffit d'envoyer un mail vide avec comme sujet «unsubscribe ».